

Alain Dabos

Maire

Saint Martin de Goyne

Lettre aux habitants de St Martin de Goyne

Le 15 juillet 2026

Projet de fusion des six communes Invitation aux bureaux ouverts

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

Lors des vœux de 2024 et 2025, je vous ai présenté un projet de fusion entre six communes voisines : Pergain-Taillac, Pouy-Roquelaure, Saint-Mézard, Berrac, Larroque-Engalin et Saint-Martin-de-Goyne.

Depuis, nous nous sommes rencontrés régulièrement, à raison d'une réunion par trimestre, afin que chaque commune puisse s'exprimer et partager ses spécificités et ses priorités. À l'issue de ces échanges, nous avons rédigé une charte qui constituera un guide pour construire ensemble nos projets communs dans les années à venir. Aujourd'hui, nous arrivons à une étape importante : celle des décisions au sein de chaque conseil municipal concernant l'adoption de ce projet.

Mais avant cela, nous souhaitons vous associer pleinement à cette réflexion. C'est pourquoi nous vous invitons à venir nous rencontrer afin de poser toutes vos questions et d'échanger librement. Fabienne Larnicol et moi-même assurerons des permanences aux dates suivantes :

- Mardi 21 juillet de 16h à 19h
- Samedi 25 juillet de 9h à 12h
- Samedi 8 août de 9h à 12h

Ces rencontres se tiendront à la salle des associations de la mairie. Nous espérons vous y accueillir nombreux et pouvoir échanger avec chacun d'entre vous autour de ce projet qui concerne l'avenir de notre village. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

